



RECYCLAGE SSIAP 3 : Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément à l'arrêté du 5 novembre 2010 doivent se soumettre à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé. Ces recyclages doivent intervenir au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP.

A l'issue du stage une attestation est délivrée par le centre de formation.

OBJECTIF

Permettre au stagiaire de maintenir à jour ses compétences concernant sa mission de chef de service de sécurité incendie

MISSION

Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens

Management et gestion du service de sécurité

Conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie

Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux

Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité

Suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations de sécurité

Suivi budgétaire du service

- **PRÉ REQUIS**

Etre titulaire du SSIAP 3

Avoir pratiqué en tant que SSIAP 3 pendant 1607h durant les 36 derniers mois
SST ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 de moins de deux ans.

DURÉE

21h

- **LIEU DE FORMATION**

Dans un de nos centres EFSP ou sur site

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

10 personnes maximum

- **VALIDATION**

Présence obligatoire à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

Dans le cas de défaillance notoire, le centre pourra proposer une remise à niveau

A l'issue du stage une attestation est délivrée par le centre de formation



CONTENU

Réglementation

Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.

Notion de droit civil et pénal

Délégation de pouvoir et de signature

Responsabilité civile et pénale

Délit de mise en danger de la vie d'autrui

Fonction maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Etude de cas

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement

Lecture de plan

Accessibilité des personnes handicapées

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP.

Réglementation. Analyse et retour d'expérience

Analyse des risques

Document unique. Plan de prévention. Evaluation des risques de travaux par points chauds

Evaluation du maintien du niveau de sécurité

Moyens de secours

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

SSI

Moyens d'extinction

Agents extincteurs

MOYENS PEDAGOGIQUES

Plateau technique avec un PC sécurité équipé d'un logiciel SSI

Site adapté permettant les rondes de sécurité incendie

Une aire de feu

Local enfumé par des fumées froides et non toxiques

Livret de cours

Vidéos